

[PROXIMA] - [FAC] Comment ajouter un tiers solidaire ?

Voici la démarche pour rattacher un tiers solidaire à un usager existant. Il est possible définir sur chaque fiche usager un ou plusieurs débiteurs solidaires du tiers principal. La solidarité entre ces débiteurs relève soit de la loi (époux par exemple), soit d'un contrat (colocataires par exemple). Ne pas confondre dette solidaire et dette conjointe. Les débiteurs solidaires apparaîtront dans les flux envoyés à la DGFIP mais seul le débiteur principal recevra l'avis des sommes à payer à son nom.

1. Se rendre dans la fiche de l'ancien usager (menu "Gestion" → "Usager" - ou- en utilisant le champ de recherche en haut à droite de l'écran)

2. Cliquer sur  pour modifier les informations usager;

3. Cliquer sur . Vous pouvez rechercher un tiers existant ou en créer un nouveau ;

4. Le tiers solidaire apparaît distinctement à l'écran en dessous du tiers principal ;

Tiers

+ Ajouter un tiers solidaire ▾

★ Tiers principal

✎ Modifier

Supprimer

👤 **MAIRIE D'AGEDI - MAIRIE D'AGEDI**

🏠 **15 rue de la commune de Taurin
15002 AURILLAC**

☆ Tiers secondaire

✎ Modifier

Supprimer

👤 **MAIRIE D'AGEDI**

🏠 **15 rue de la commune de Taurin
15002 AURILLAC**